

Conditions générales d'utilisation des Fontaines en prêt par le SMPGA

Demande :

Emprunteur représenté(e) par
 agissant en qualité de, dénommé ci-après « l'Emprunteur » pour l'évènement
 suivant :

Coordonnées du référent sur site

- Mail :
- Téléphone :

Souhait des objets prêtés :

<input type="checkbox"/> Fontaine : nombre (maximum de 2 par évènement)	<input type="checkbox"/> Carafes : nombre <input type="checkbox"/> 1 Barnum alu 3 x 3 et 8 cales
---	---

Implantation souhaitée :

Adresse, lieu	Point de raccordement (Eau + Electricité) , commentaires

Rappel des modalités financières par fontaine (Comité 18/06/25) – Barnum et Carafes gratuit:

- **Pour un évènement ouvert au public, avec entrée payante**
 - o Les frais de location sont définis à **65€ HT/ demi-journée** (installation et retrait inclus)
 - o Coût des interventions pendant la période de location conformément au Bordereau Régie :
 - Forfait intervention supplémentaire en heures ouvrées : 32 € HT /h
 - Forfait intervention supplémentaire en astreinte : 48,20€ HT/h

- **Pour les autres évènements ouverts au public, gratuits ou proposés par des services publics**
 - o Frais de location gratuits **pour les locations inférieures à 7 jours calendaires** (installation et retrait inclus)
 - o Les frais de location sont définis à **5€ HT/ demi-journée pour les locations supérieures à 7 jours calendaires** (installation et retrait inclus)
 - o Coût des interventions pendant la période de location conformément au Bordereau Régie :
 - Forfait intervention supplémentaire en heures ouvrées : Gratuit (limité à 1/j – 32€ HT /h au-delà)
 - Forfait intervention supplémentaire en astreinte : 48,20€ HT/h

Période souhaitée :

Du / / 202... àh au / / 202... àh soit demi-journées (ajouter +2 afin de tenir compte des délais d'amenée/replis)

Soit de frais de location

Obligations et engagements de l'Emprunteur :

- *Les lieux doivent obligatoirement être accessibles en camion*
- *Les objets prêtés devront se trouver **dans un environnement sécurisé**, pour éviter toutes dégradations (pour toute la durée de mise à disposition) alors facturable à l'organisme prêteur.*
- **Le barnum ainsi que les cales associées (8) sont à retirer au Pôle de l'Eau – 240 rue Ampère, St Pair sur Mer sur ses heures d'ouverture**
- En cas de fuite ou de panne, manœuvre de la vanne pour couper l'eau,
- **Validation de l'ensemble des modalités financières ci-dessus, les éléments financiers nécessaires (Chèque ou RIB) sont fournis le cas échéant**

Signature de l'emprunteur

Avis du SMPGA :

Référent, M. Olivier MARIE :

o.marie@smpga.fr , 06 30 38 26 94

Modalités de prise en charge financière : Chèque ou RIB

NON CONCERNE

CONFORME

NON CONFORME

Objets prêtés :

Fontaine <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON ETAT :	Carafes en prêt <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON NOMBRE : 1 Barnum 3 x 3 et 8 cales <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
---	--

Période validée si prêt :

Du / / 202... àh au / / 202... àh soit demi-journées (délais d'amenée/replis inclus)

Signature du représentant du SMPGA

Etat des lieux de sortie :

Date : / / 202... àh

Fontaine Extérieure <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON ETAT :	Carafes en prêt <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON NOMBRE : 1 Barnum 3 x 3 et 8 cales <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON ETAT :
--	--

Conformité :

.....

Détail des intervention réalisées :

.....

Montant total de la location + Interventions à facturer :

.....

Signature du représentant du SMPGA